



# DE TISF

## Diplôme d'État Technicienne, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

### PROGRAMME DE FORMATION

#### SOMMAIRE

1	Public visé par la formation et admission.....	2
2	Les objectifs de la formation .....	3
3	Durée de la formation et horaires.....	4
4	Contenus de la formation.....	4
5	Suivi et évaluation de la formation .....	5
6	Dispositif d'individualisation de parcours .....	7
7	Moyens pédagogiques.....	9
8	Qualité des formatrices et formateurs.....	13
9	Moyens matériels .....	14

# 1 Public visé par la formation et admission

La formation au diplôme d'État de technicienne, technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF), de niveau 4, est accessible sans condition de diplôme préalable.

## 1.1 Inscription administrative

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur le site Internet de La Rouatière ou à demander par courrier au secrétariat de la Rouatière. Le dépôt de candidature s'effectue à partir du mois de janvier de chaque année.

## 1.2 Épreuves de sélection

L'admission en formation conduisant au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation et à un entretien. Cet entretien (d'une durée de trente minutes) est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de technicien de l'intervention sociale et familiale ainsi que son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

**N.B :** Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature:

1. Les lauréats de l'Institut de l'engagement;
2. Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux;
3. Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale relevant des dispositions de l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale;
4. Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale relevant des dispositions du présent arrêté.

**Coût de la sélection : 50 € (Frais de dossier), 80 € (Épreuve orale)**

### 1.3 Coût et financement

La région OCCITANIE finance 12 places chaque année pour l'accès à la formation TISF. La Région peut également verser des aides aux étudiant.e.s non-salarié.e.s dont les revenus personnels et/ou familiaux sont reconnus insuffisants et sous réserve de remplir les conditions décrites dans le règlement d'attribution des bourses sanitaires et sociales. Il existe 5 échelons de bourse (1 042 € à 5 736 € euros par année de formation).

Pour les personnes en situation d'emploi, le cout de la formation s'élève à 12 350 €.

#### **Pour tous les stagiaires en formation quel que soit leur statut :**

Droits d'inscription = 184 € par an

Frais de scolarité = 420 € à la charge du stagiaire par an.

## 2 Les objectifs de la formation

La formation prépare à l'obtention du Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Social et Familial.

Les techniciennes et techniciens de l'intervention sociale et familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Elles ou ils, accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement.

Les établissements et services employeurs sont notamment ceux visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs. Il contribue au développement de la vie familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale par exemple en aidant à prendre soin du nourrisson si les parents sont dans l'impossibilité temporaire de faire face au quotidien (hospitalisation, handicap, etc.). Il peut intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance, à la demande des services du département quand il y a notamment maltraitance, violence ou divorce difficile.

Lorsque la garde de l'enfant est retirée aux parents, il peut être amené à participer aux visites en présence de tiers et à en assurer le bon déroulement. Il conduit des actions individuelles ou collectives dans le cadre

d'un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Les techniciennes et techniciens de l'intervention sociale et familiale ont un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Elles ou ils, contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale.

Les techniciennes et techniciens de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garant-e-s du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique de l'intervention sociale et des missions confiées.

### 3 Durée de la formation et horaires

La Formation de Technicienne, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale est une formation professionnelle d'une durée de 2 ans, comptant 950 h de formation théorique et de 1 050 h de stage effectués en secteur associatif, ou dans des établissements ou services médico-sociaux.

Les horaires de la formation à La Rouatière à Souilhanel sont les suivants : 9 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h.

### 4 Contenus de la formation

Le contenu de la formation a été construit à partir des blocs de compétences et des blocs de certification du référentiel officiel du DE TISF (Arrêté du 1er juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale).

Le programme de formation aborde 3 domaines de formation (DF) :

- Domaine de formation 1 : **Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours** - 420 heures
- Domaine de formation 2 : **Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans la fonction parentale** - 380 heures
- Domaine de formation 3 : **S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours** - 150 heures

Domaine de formation	Référentiel de formation
<b>DF 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UF1 La personne et son entourage</li> <li>• UF2 Le projet personnalisé</li> <li>• UF3 L'accompagnement à la vie quotidienne</li> <li>• UF4 La participation à la vie sociale</li> </ul>
<b>DF2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans la fonction parentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UF 1 La périnatalité/natalité</li> <li>• UF 2 La famille</li> <li>• UF 3 La parentalité et la place de l'enfant/du jeune</li> <li>• UF4 Les visites en présence de tiers</li> </ul>
<b>DF3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UF1 Le travail en équipe</li> <li>• UF2 Le travail en partenariat</li> </ul>

## 5 Suivi et évaluation de la formation

- **Suivi administratif :**

Émargement présentiel en cours : signature par les stagiaires et les formatrices-formateurs des feuilles d'émergence par demi-journées.

Émargement présentiel en stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant émergence par journée.

- **Suivi pédagogique :**

Commissions pédagogiques semestrielles de Validation des Parcours de Formation

Réunions d'équipe

Entretiens individualisés à la demande du stagiaire ou de l'équipe

Entretiens de régulation sur sites qualifiants

Commission de règlement des litiges

- **Certification :**

Le référentiel de certification est composé de trois épreuves validant chacune un bloc de compétences et dont les modalités sont précisées à l'annexe IV « Référentiel de certification » de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Elles sont organisées comme suit :

Blocs de Compétences	Référentiel de certification (arrêté du 1 <sup>er</sup> juillet 2024): modalités d'évaluation
<p><b>BC1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours</b></p>	<p>L'épreuve consiste en la rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation théorique et pratique du candidat. Le candidat mettra en exergue l'évolution de sa posture professionnelle tout au long de son parcours de formation et démontrera l'appropriation des compétences mobilisées dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours. Il questionnera également la dimension éthique de l'accompagnement socio-éducatif.</p> <p><b>L'épreuve est organisée comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction individuelle de la note de réflexion qui servira de support à l'épreuve orale;</li> <li>- Soutenance orale individuelle qui permettra au candidat d'explicitier et d'approfondir des éléments présentés dans la note de réflexion (30 minutes).</li> </ul> <p><b>Notation :</b> L'écrit est noté sur 20 et l'oral est noté sur 20. Le candidat doit obtenir la moyenne soit 20/40.</p> <p>La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la présentation orale du candidat. <b>L'épreuve est organisé par le centre de formation</b></p>
<p><b>BC2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale</b></p>	<p>L'épreuve consiste, à partir de la période de formation pratique ou de l'activité professionnelle, en l'élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles rendant compte de la contribution du candidat au soutien dans l'exercice de la fonction parentale et analysant son positionnement professionnel.</p> <p><b>L'épreuve est organisée comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction individuelle du dossier de pratiques professionnelles</li> <li>- Soutenance individuelle du dossier de pratiques professionnelles qui permettra au candidat d'explicitier et d'approfondir des éléments présentés dans le dossier.</li> </ul> <p><b>Notation :</b> L'écrit est noté sur 20 et l'oral est noté sur 20. Le candidat doit obtenir la moyenne soit 20/40.</p> <p>La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la présentation orale du candidat.</p> <p><b>L'épreuve organisée par la DREETS</b></p>

Blocs de Compétences	Référentiel de certification (arrêté du 1 <sup>er</sup> juillet 2024): modalités d'évaluation
<b>BC3: S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours</b>	<p>L'épreuve consiste en une analyse à partir d'une étude de cas. L'étude de cas porte sur une situation de coopération professionnelle possiblement rencontrée par un technicien de l'intervention sociale et familiale.</p> <p>L'épreuve consiste en <b>un devoir sur table d'une heure trente</b>, noté sur 20</p> <p><b>L'épreuve organisée par l'établissement de formation</b></p>

## 6 Dispositif d'individualisation de parcours

A l'entrée en formation, les candidat.e.s peuvent faire valoir une demande d'allègement qui sera définie dans le cadre d'une commission en présence de la responsable pédagogique et de la coordinatrice.

Dans tous les cas, l'organisme de Formation produit :

- un dossier de demande d'allègement
- un devis d'aménagement individualisé
- un livret de formation pour les parcours complets (DIPF Document individuel de parcours de formation)

- un DIPP – document individualisé parcours partiel

- un calendrier individualisé, pouvant prendre appui sur des temps collectifs des programmations en cours, pouvant également comprendre des entretiens individuels.

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense des épreuves de certification s'y rapportant.

En l'état actuel des textes, seuls le DE TISF (arrêté du 25 avril 2006) permet des dispenses de blocs de compétences (tableau ci-dessous).

## DISPENSES ET ALLEGEMENTS DE DOMAINES DE FORMATION :

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE DOMAINES DE COMPÉTENCES ET BLOCS DE COMPÉTENCES DU DIPLÔME  
D'ÉTAT DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE (DETISF)

Dénomination des domaines de compétences mentionnés dans l'arrêté modifié du 25 avril 2006 relatif au DETISF, dans sa rédaction antérieure à celle du présent arrêté	Dénomination des blocs de compétences mentionnés par le présent arrêté
Domaines de compétences (DC) validés	Blocs de compétences (BC) validés
Domaine de compétences 1: Conduite du projet d'aide à la personne	Aucune correspondance
Domaine de compétences 2: Communication professionnelle et travail en réseau	Bloc de compétences 3: S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours
Domaine de compétences 3: Réalisation des actes de la vie quotidienne	Aucune correspondance
Domaine de compétences 4: Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne	Aucune correspondance
Domaine de compétences 5: Contribution au développement de la dynamique familiale	Aucune correspondance
Domaine de compétences 6: Accompagnement social vers l'insertion	Aucune correspondance

Si le candidat a validé le DC1 + DC3 + DC4 + DC6, il obtient par correspondance le BC1.

Si le candidat a validé le DC3 + DC4 + DC5 + DC6, il obtient par correspondance le BC2.

**Les correspondances entre domaines de compétences et blocs de compétences donnent lieu à des dispenses de formation et d'épreuves de certification.**



## 7 Moyens pédagogiques

La philosophie de La Rouatière dans la transmission pédagogique qui est la sienne, s'attache tout à la fois à actualiser ses enseignements en adéquation avec les évolutions légales et réglementaires, et dans le même temps s'inscrit comme lieu de veille politique et sociétal, d'expérimentations et de recherche avec ses partenaires territoriaux, à visée de transformations sociales au bénéfice des publics accompagnés et du faire société.

Notre projet pédagogique se caractérise certes par cette nécessaire articulation théorie / pratique, mais également par la prise en compte de la singularité de chaque étudiant-e qui élabore la pratique qui lui sera propre.

Auquel cas, l'enseignement en travail social, s'il prend appui sur un cadre légal et différents apports des sciences humaines, ne transmet pas in extenso toute la part qui revient à chacun-e d'adaptation aux situations particulières.

L'enseignement du travail social, dans la nécessaire prise en compte de la singularité de chacun-e, tout autant engagé-e dans la rencontre au un-e par un-e des personnes accompagnées, implique fondamentalement une réflexivité sur sa pratique, qui en fait sa professionnalité.

### A. La formation théorique

La formation théorique est dispensée selon 2 modalités complémentaires :

- Pour l'ensemble de la promotion, des cours magistraux, des ateliers de groupe et des conférences assurés par les formatrices-formateurs permanent-e-s ou des intervenant-e-s extérieur-e-s, par des universitaires, des auteur-e-s ou des professionnel-le-s de l'action sociale.
- Des temps de travail en petits groupes, encadrés par une formatrice ou un formateur :

- **Des guidances :**

Ce temps de formation est destiné à éviter l'errance des stagiaires dans leurs questionnements en les engageant à prendre appui sur leurs expériences passées tout en s'attardant sur leurs préoccupations présentes et en envisageant leurs deux années de formation dans une optique de construction réfléchie. Ce temps de guidance est l'outil par lequel les stagiaires peuvent rassembler les apports des différents domaines de compétences, les réflexions issues des divers cours, et celles du champ pratique, afin d'éviter une trop grande dispersion de la réflexion et du questionnement. Cette instance de formation vise à permettre à chaque étudiant-e d'évaluer la pertinence de l'articulation des apports théoriques avec les expériences vécues en stage, mais aussi de mesurer la qualité de la réflexion professionnelle, à travers notamment la production des différents écrits.

▪ **Des groupes d'analyse des pratiques :**

Ils sont animés par une ou un intervenant-e extérieur-e garant-e de la confidentialité de ce qui se dit dans ces groupes. Ce temps de formation participe à part entière à la construction et à l'actualisation de l'identité professionnelle. Ce qui est demandé aux étudiants, à partir de situations éducatives vécues, c'est de livrer une parole sincère, authentique, personnelle, voire intime sur ce qui se joue pour eux dans les relations éducatives. C'est avant tout un travail d'introspection et de remise en question de soi, en exprimant le plus librement possible ses difficultés, ses peurs, ses angoisses ou ses craintes, sa vérité et ses ressentis, à une intervenante ou un intervenant qui ne juge pas mais fait preuve d'empathie.

**B. La formation pratique :**

**STAGE 1 : 8 semaines - Semestre 1**

**Les objectifs :**

- Comprendre le fonctionnement institutionnel, les missions, etc...
- Côtayer la pluridisciplinarité,
- Comprendre les enjeux du travail en équipe en fonction des rôles et places de chacun,
- Pouvoir côtoyer des usagers, les accompagner dans les aspects éducatifs,
- Comprendre le rôle de chaque professionnel dans le projet personnalisé de l'utilisateur,
- Participer à des réunions d'équipe,
- Aborder la question partenariale,
- S'inscrire progressivement dans une dynamique d'intervention « aux côtés » du référent dans le respect des usagers et du travail mené.

Une semaine de regroupement au centre de formation est programmée pour articuler les apports théoriques et pratiques et pour l'élaboration de la note de réflexion.

**STAGE 2 : 8 semaines – Semestre 2**

**Les objectifs :**

- repérer et comprendre le cadre de l'intervention
- identifier le processus de l'intervention (origine et traitement de la demande, prise en charge financière, évaluation, objectifs de travail, choix des modalités d'intervention en fonction des spécificités professionnelles ou pas...)
- intervenir progressivement dans le cadre d'accompagnements individuels et/ou collectifs dans le respect des usagers et du travail mené avec si possible des outils propres au T.I.S.F.
- comprendre et se situer dans un travail d'équipe et/ou de partenariat
- se situer progressivement en préprofessionnalisation.

Il s'agira donc de s'inscrire progressivement dans une dynamique d'intervention dans le respect de la personne accompagnée et du travail mené.

**STAGE 3** : 17 semaines fractionnables Semestre 3 et 4

**Les objectifs :**

- Renforcer le processus de professionnalisation,
- Se situer progressivement en préprofessionnalisation,
- Construire et d'approfondir les aspects singuliers de la profession en les confrontant à d'autres travailleurs sociaux
- Compléter et approfondir les apprentissages
- Favoriser une prise d'autonomie.

Des semaines de regroupement au centre de formation sont programmées pour articuler les apports théoriques et pratiques et pour l'élaboration du Dossier de Pratiques Professionnelles (DPP) et la finalisation de la note de réflexion.

**Le calendrier d'alternance de la formation DETISF de la Rouatière ne permet pas de percevoir une gratification.**

**La ou le référent-e terrain**

Professionnel-le du champ social, médico-social qui fait partie de l'équipe d'accueil dans laquelle va s'inscrire la, le stagiaire au quotidien, elle ou il possède une qualification de niveau au moins égal à celle à laquelle prétend le stagiaire (niveau 4).

Au moins une fois à la fin de chaque période de stage, dans le cadre d'une rencontre formelle, elle ou il permet au stagiaire lors d'un débat, d'analyser son implication lors de cette période, dans la dimension du sens donné aux actions éducatives (orientation, finalités), et d'interroger les repères sur lesquelles se fondent ces actions (valeurs, représentations, idéologies). Dans un souci de qualité du suivi, la référente, le référent est invité-e à demander au stagiaire une préparation écrite pour chacune de ces rencontres.

- Elle, Il, rédige les différentes évaluations du stage en collaboration avec la, le responsable de l'établissement ou du service.
- Elle, Il, procède avec la ou le stagiaire à un bilan de stage à la fin de la dernière période à partir de l'évaluation du projet de stage réalisé par la ou le stagiaire.

**Le projet de stage**

Document interne et formatif, ce support est rédigé par la ou le stagiaire au centre de formation avant le début du stage. La, Le, stagiaire présente dans ce document ses attentes, ses appréhensions et les objectifs

visés en lien avec les domaines de compétences ; sont précisés les moyens qu'elle ou il compte se donner pour atteindre ces objectifs ainsi que les outils d'évaluation à mettre en œuvre.

Le projet de stage fera apparaître :

- Les motivations de la ou du stagiaire quant au choix du site qualifiant
- Une présentation succincte du site et des personnes accueillies
- La présentation des objectifs, des moyens et des outils d'évaluation

### **La visite de stage**

La formatrice ou Le formateur de guidance, ou, lorsque ce n'est pas possible, un autre formateur, effectue une visite de stage pour chaque stagiaire et pour chaque stage. Cette visite réunit la ou le stagiaire, la ou le référent-e terrain, la ou le cadre socio-éducatif ou le responsable de l'établissement et le formateur du C.F.T.S. La Rouatière. Les membres de l'équipe d'accueil peuvent également être présents.

La visite de stage est un temps de formation dans lequel il est demandé à l'étudiant-e de présenter l'établissement d'accueil, son cadre juridique et règlementaire, ses missions, la population accueillie, son implication au quotidien dans les différents projets éducatifs, la mise en œuvre de son projet.

Cette présentation donne lieu à des échanges et des débats quant à l'implication de la ou du stagiaire et permettent l'actualisation du projet de stage.

Une seule visite de stage est prévue. Néanmoins, si des difficultés particulières et importantes apparaissent, une visite supplémentaire peut être programmée avec la formatrice ou le formateur de guidance et/ou la responsable de formation.

## 8 Qualité des formatrices et formateurs

	Diplômes	Champ d'intervention
<b>Nachida AMRINE</b>	DETISF DUFRES – Diplôme Universitaire Formatrice Responsable d'actions de Formation DU Droit et Religions Master Sciences de l'Education spécialité ProFA	<b>Coordinatrice Filière DE AF et TISF</b>  Formatrice Filière AF, ME, TISF Accompagnatrice VAE
<b>Valérie SAINT LARY</b>	DE Educatrice spécialisé DESS Psychologie clinique	<b>Coordinatrice Filière DE ME</b>  Formatrice ES, ME, TISF
<b>Agnès ARNAUD</b>	DEA en droit Maitrise en droit Privé	<b>Formatrice</b>  Cours de droit Filière BPJEPS CAP AEPE, CIP, TISF
<b>Nicolas CLARY</b>	DE ES Master Sociologie	<b>Formateur</b> Cours de sociologie Filière BPJEPS, ME, TISF Suivi mémoire Filière ES
<b>Sylvie PISTRE</b>	BTS ESF DU Arts Thérapies	Formatrice Filière AES, CAP, AEPE, ME, TISF

### CONTACTS :

- **Nachida AMRINE** Coordinatrice pédagogique formation DE TISF et DE AF  
[namrine@larouatiere.com](mailto:namrine@larouatiere.com)
- **Carine GARNIER** Secrétariat TISF : 04 68 60 56 08

## 9 Moyens matériels

Techniquement, l'organisme de formation dispose de :

- salles de cours équipées d'outils multimédias (TV, vidéo projecteurs, lecteurs DVD et CD, rétro projecteurs, sono, ordinateurs portables, caméscopes, appareils photo).
- d'une salle informatique de 20 ordinateurs reliés à Internet,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 2 documentalistes, un fonds documentaire recensant environ 20 000 notices, plus de 3 000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant-e est encadré par l'article sur les droits d'auteur correspondant, dans le règlement intérieur applicable aux stagiaires.